

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

BILAN (en millier de dirhams)			
ACTIF	31-déc.-15	31-déc.-2014 (P)	31-déc.-2014
<b>Actif Non Courant</b>	<b>1 057 367</b>	<b>966 450</b>	<b>941 819</b>
Ecart d'Acquisition	15 304	15 304	-
Immobilisations en non valeur	0	0	0
Immobilisations Incorporelles nettes	8 090	7 635	7 569
Immobilisations Corporelles nettes	1 026 532	934 965	925 903
Immobilisations Financières	2 631	2 251	2 054
Ecart de conversion Actif	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-
Impôts Différés Actif	4 810	6 295	6 293
<b>Actif Courant</b>	<b>614 554</b>	<b>516 565</b>	<b>505 289</b>
Stocks et Encours	167 314	105 550	103 846
Clients et Comptes Rattachés	252 211	238 605	234 194
Autres Créances et Comptes de Régularisation	143 491	129 014	127 263
Valeurs Mobilières de Placement	58	58	58
Ecart de conversion Actif	-	-	-
Trésorerie Actif	51 481	43 339	39 928
<b>Total Actif</b>	<b>1 671 922</b>	<b>1 483 015</b>	<b>1 447 108</b>

(P) : proforma

BILAN (en millier de dirhams)			
PASSIF	31-déc.-15	31-déc.-2014 (P)	31-déc.-2014
<b>Capitaux Propres Part du Groupe</b>	<b>681 591</b>	<b>636 033</b>	<b>637 752</b>
Capital	198 000	198 000	198 000
Prime d'émission	166 980	166 980	166 980
Réserves	171 868	153 820	155 749
Résultat net de l'exercice	144 769	117 275	117 023
Ecart de conversion	-26	-42	-
<b>Intérêts Minoritaires</b>	<b>4 519</b>	<b>4 730</b>	<b>-</b>
<b>Passif Non Courant</b>	<b>371 979</b>	<b>320 203</b>	<b>297 300</b>
Emprunts et Dettes Financières	326 725	278 956	256 118
Impôts Différés Passif	45 254	41 247	41 182
<b>Ecart de conversion passif</b>			
<b>Passif Courant</b>	<b>613 833</b>	<b>522 049</b>	<b>512 055</b>
Fournisseurs et Comptes Rattachés	142 202	137 649	136 217
Autres Dettes et Comptes de Régularisation	248 123	211 150	202 852
Autres provisions pour risques et charges	7	261	-
Ecart de conversion Passif	-	-	-
Trésorerie Passif	223 501	172 989	172 986
<b>Total Passif</b>	<b>1 671 922</b>	<b>1 483 015</b>	<b>1 447 108</b>

(P) : proforma

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (en millier de dirhams)			
NATURE	31-déc.-15	31-déc.-2014 (P)	31-déc.-2014
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 517 306</b>	<b>1 406 437</b>	<b>1 382 300</b>
* Chiffre d'affaires	1 515 584	1 374 163	1 350 361
* Autres produits d'exploitation	1 721	32 274	31 939
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 275 879</b>	<b>1 190 743</b>	<b>1 172 460</b>
* Achats consommés	471 903	438 440	429 155
* Charges externes	373 537	366 831	363 450
* Impôts et taxes	132 410	121 434	121 155
* Charges de personnel	166 588	149 443	146 086
* Autres charges d'exploitation	1 789	2 167	1 375
* Dotations d'exploitation	129 652	112 427	111 238
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>241 426</b>	<b>215 695</b>	<b>209 840</b>
<b>CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>-22 369</b>	<b>-23 669</b>	<b>-22 408</b>
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>219 057</b>	<b>192 026</b>	<b>187 432</b>
<b>CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>841</b>	<b>-16 643</b>	<b>-16 804</b>
* Impôts sur les résultats	66 571	49 853	48 677
* Impôts sur les résultats différés	5 492	4 956	4 927
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>147 836</b>	<b>120 574</b>	<b>117 023</b>
* Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 700	1 700	-
* Reprises sur écarts d'acquisition négatif	-	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>146 135</b>	<b>118 873</b>	<b>117 023</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>1 366</b>	<b>1 598</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>144 769</b>	<b>117 276</b>	<b>117 023</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (en dirhams)</b>	<b>73,12</b>	<b>59,23</b>	<b>59,10</b>

(P) : proforma

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (en millier de dirhams)		
	31-déc.-15	31-déc.-14
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>146 135,27</b>	<b>117 023,43</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	-	-
- Dotations aux amortissements et aux provisions (1)	125 032	108 716
- Reprises sur amortissements et provisions (1)	-	-
- Variation des impôts différés	5 491	4 927
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	424	-1 425
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
<b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>277 082</b>	<b>229 242</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	-48 656	-93 327
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>228 426</b>	<b>135 914</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Acquisition d'immobilisations	-2 16 386	-123 058
Cession d'immobilisations	607	1 183
Incidence des variations de périmètre (3)	-19 353	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-235 132</b>	<b>-121 875</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-102 409	-69 300
Emission de prêts nette des remboursements	-380	-521
Subvention d'investissement	-	-
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunt nette des remboursements	70 532	-65 626
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-32 257</b>	<b>-135 446</b>
<b>Variation de trésorerie nette</b>	<b>-38 963</b>	<b>-121 407</b>
<b>Trésorerie nette au 31/12/2014</b>	<b>-133 058</b>	<b>-11 651</b>
<b>Trésorerie nette au 31/12/2015</b>	<b>-172 020</b>	<b>-133 058</b>

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (en millier de dirhams)							
	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé PG	Intérêts minoritaires	Ecart de conversion	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres consolidés au 31/12/2014</b>	<b>198 000</b>	<b>166 980</b>	<b>155 749</b>	<b>117 023</b>			<b>637 752</b>
Affectation du résultat 2014			117 023	-117 023			-
Distribution par la société consolidante			-99 000				-99 000
variation de périmètre			-1 904		3 153		1 249
Résultat consolidé 2015				144 769	1 366		146 135
Augmentation de capital							-
Ecart de conversion						-26	-26
<b>Capitaux propres consolidés au 31/12/2015</b>	<b>198 000</b>	<b>166 980</b>	<b>171 868</b>	<b>144 769</b>	<b>4 519</b>	<b>-26</b>	<b>686 110</b>

# ■ PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

## A- PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma et l'Annexe III.2.I. portant sur les États de synthèse semestriels.

## B- MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent du type de contrôle liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

**Intégration globale (IG) :** Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires).

**Intégration proportionnelle (IP) :** Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

**Mise en équivalence (MEE) :** Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

## C- PÉRIMÈTRE ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès et sa filiale :

ENTITÉ	ACTIVITÉ	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT
Eau Technologie Environnement (ETE)	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	Intégration globale	55%	55%

ETE

Eau Technologie Environnement, société de droit béninois, détenue par Les Eaux Minérales d'Oulmès dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2014 et 2015 ayant servi de base aux travaux de consolidations.

## D- CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Ainsi, les comptes des filiales installées à l'étranger ont été convertis en MAD la monnaie de présentation des états de synthèse consolidés.

## E- DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 Décembre de chaque année.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

## F- COMPTES ET OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...).

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

## G- RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

### • Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non valeurs, constituées des frais préliminaires et des charges à répartir, sont annulées en consolidation, ces immobilisations constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, au même titre leurs amortissements sont annulés.

### • Ecart de conversion

Les gains de change latents, comptabilisés en écarts de conversion passif dans le bilan devraient être enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Aussi, les écarts de conversion actifs ont été annulés en contrepartie de la provision pour risques et charges correspondante.

### • Immobilisations acquises par crédit-bail

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de crédit-bail devraient être comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant, au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

### • Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Cependant, lorsque ces écarts sont négatifs, ces derniers sont inscrits en provision pour risques et charges et repris sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les mêmes hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Les comptes consolidés du groupe comprennent un écart d'acquisition suite à l'entrée en périmètre de la filiale ETE, amorti sur une durée de 10 ans.

### • Impôts différés

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements d'homogénéisation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

### • Homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles :

Le retraitement d'homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles consiste à harmoniser la durée d'amortissement de ces dites immobilisations en fixant une durée économique au lieu d'une durée admise fiscalement.

## H- RÈGLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la Normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

### • Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles sont constituées essentiellement des brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation. La durée d'amortissement de ces immobilisations s'étale sur 5 ans.

### • Immobilisations corporelles

A leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise pour elle-même, à leur coût de production. Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien dans la limite des taux indiqués par l'administration fiscale et admis par l'usage de la profession.

### • Stock

Les stocks des matières premières sont évalués au coût d'achat et suivant la méthode du coût moyen pondéré.

